



SECTION DEPARTEMENTALE CGT EDUC'ACTION 72, 4 rue d'Arcole - 72015 LE MANS CEDEX 2 Email : 72@cgteduc.fr

17 septembre : les motifs de colère ne manquent pas !

La rentrée sociale revêt un caractère tout à fait inédit à plus d'un titre. Aux conséquences humaines de la crise sanitaire, s'ajoutent des mesures régressives portées par le Gouvernement. Celles et ceux qui travaillent et produisent les richesses, dont les salariés qui ont été particulièrement exposés et mis à contribution pendant le confinement, sont les premiers à payer les velléités d'employeurs qui annoncent licenciements et délocalisations. Pendant ce temps, ils maintiennent le versement de dividendes pour les actionnaires et exigent de nouvelles exonérations de cotisations sociales et des baisses d'impôts.

Plan de relance du gouvernement : tout pour les riches !

Le plan de relance du gouvernement consiste à faire repartir la machine à produire des profits, en continuant de faire pression sur les salaires, en précarisant les emplois et les salariés, en facilitant encore plus leur licenciement.

L'État dispose de 100 milliards, l'équivalent de 2,7 millions d'emplois payés 1 800 euros net mensuels, cotisations sociales incluses. Et, au lieu de créer directement ces emplois dans les secteurs vitaux de la société comme la Santé, l'Éducation ou d'autres services publics utiles à tous, il va, une fois de plus, arroser les patrons et actionnaires des grandes entreprises.

Celles et ceux qui produisent toutes les richesses au quotidien, les premières et premiers de corvée si souvent salués au pic de l'épidémie, les jeunes aujourd'hui sacrifiés, les retraités et privés d'emploi, doivent s'opposer à ce plan de relance en mettant en avant leurs propres revendications.

Augmentation des salaires, pensions et minimas sociaux !
Interdiction des licenciements
Chômage partiel rémunéré à 100 %
Retrait définitif de la réforme des retraites par points.
Annulation de la réforme de l'assurance chômage.
Réduction du temps de travail à 32H00 sans perte de salaire.

Au Mans RdV à 10 h devant le Palais des Congrès

Dans l'Éducation : Crise ou pas, Blanquer ne change rien

La rentrée se passe dans la continuité des différentes étapes de la réouverture des écoles et établissements lors du déconfinement : un protocole sanitaire étique, modifié le 27 août à 4 jours ouvrés de la rentrée des élèves, 3 jours de la pré-rentrée du second degré et la veille de celle du premier degré. Certaines des recommandations de ce protocole sont inapplicables, faute d'espace et de personnels ; peu de précisions quant à l'aération des locaux, le fonctionnement de la restauration ou sur l'EPS.

Pourtant, le ministère a eu plusieurs mois depuis le déconfinement pour prendre les mesures permettant de concilier le retour de l'ensemble des élèves et la distanciation physique préconisée par le protocole... dans les cas où elle est possible. Pour la CGT Éduc'action un plan d'urgence aurait dû être financé, via un collectif budgétaire, pour recruter des personnels afin de diminuer les effectifs par classe (comme en Italie), installer des points d'eau supplémentaires ou trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles pour multiplier les groupes dans les écoles et établissements.

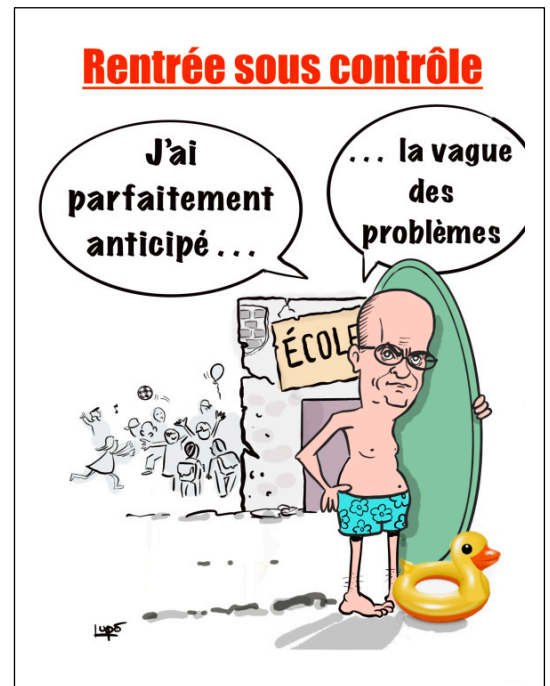
Quant aux masques, le ministre a réaffirmé le refus du gouvernement de les fournir gratuitement aux élèves. C'est inacceptable !

Et la décision de mettre fin, à partir du 1er septembre, aux autorisations d'absences pour les personnels à risques ou vivant avec des personnes à risques est scandaleuse. Leur fournir un masque chirurgical, comme c'est prévu, n'est pas une garantie suffisante pour les prémunir d'une infection et leur proposer de prendre un congé maladie est inique cela engendrera au bout de 90 jours une perte de salaire.

De même, le ministre se refuse à prendre en compte la réalité de l'impact du confinement sur les apprentissages des élèves. Il exige un « rattrapage » du retard en un trimestre, en privilégiant, comme à son habitude, les « fondamentaux » au détriment de disciplines qu'il juge sans doute annexes.

Pour le reste, Jean-Michel Blanquer ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire, économique et sociale comme des inégalités criantes révélées par le confinement. Il poursuit ses réformes (lycée, « fondamentaux », évaluations, territorialisation, direction d'école...) de tri social des élèves, d'attaque contre le caractère national de l'Éducation.

Participons à la réussite de la journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 17 septembre pour une hausse des salaires, contre la réforme des retraites et de la Fonction publique et pour des moyens pour une École qui rompe avec la logique de concurrence et de tri social.



GRENELLE DE L'ÉDUCATION... DU BLA BLA !

ON VEUT : L'AUGMENTATION DES SALAIRES POUR TOUTES ET TOUS SANS CONDITION !

Après avoir annoncé un budget de 500 millions d'euros en début d'année, pour l'augmentation des salaires des enseignants, Blanquer a annoncé fin août, qu'il ne serait plus que de 350 à 400 millions d'euros.

Et encore, sur ce budget, la fameuse prime d'équipement informatique, le remplacement de certains collègues dans le 2nd degré et la rémunération des formations pendant les petites vacances ! Ainsi, pour le gouvernement, augmentation de salaire, veut dire travailler plus !

La somme réservée à l'augmentation de nos salaires, rétrécit donc à vue d'oeil au fil du temps. Ces augmentations, si elles existent un jour ne concerneront que peu de collègues, et le gouvernement en profitera pour imposer à tous bien des contreparties avec son « Grenelle des professeurs ».

Il faudra bien imposer des augmentations de salaires d'au moins 300 euros, pour tous les enseignants et tous les personnels qui travaillent dans les établissements scolaires.